

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : Shandon Cryomatrix™

NUMERO DE REFERENCE : 230125

UTILISATION GENERALE : Matrice de soutien pour coupes congelées

DESCRIPTION DU PRODUIT : Liquide visqueux transparent, inodore

Thermo
ELECTRON CORPORATION

NOM DU FABRICANT (Distributeur sur le continent américain)
Thermo Electron Corporation

DATE DE PREPARATION : 26 juin 2003
REPLACE : 1er janvier 2001

Page 1 sur 4

ADRESSE (NUMERO, RUE, B. P.)
171 Industry Drive

NUMERO DE TELEPHONE POUR INFORMATIONS
(412) 788-1133

(VILLE, ETAT ET CODE POSTAL)
Pittsburgh, PA 15275

PAYS
ETATS-UNIS

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE
CHEM • TEL (800) 255-3924 Hors des USA (813) 248-0585

NOM DU DISTRIBUTEUR (en France)
Shandon France SA

ADRESSE (NUMERO, RUE, B. P.)
Le Minnesota-Eragny Parc - Parc Des Bellevues - Eragny Sur Oise

NUMERO DE TELEPHONE POUR INFORMATIONS
+33 134 325 101

(VILLE, ETAT ET CODE POSTAL)
Eragny, 95610

PAYS
France

NUMERO DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE
CHEM • TEL (813) 248-0585

SECTION 2 - INGREDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux

%
(en poids)

N° CAS

N° EINECS

Symbole de
danger

PHRASES DE RISQUES
Texte complet section 16

Aucun produit dangereux présent tel que défini par OSHA -29 CFR 1910.1000 ; EPA - 40 CFR 260 - 281, 302, 355, 370, 372 ; DOT - 49 CFR 172 ; WHMIS ou Directive CE 91/155/CEE.

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

PRESENTATION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE

Liquide doux dont l'ingestion peut provoquer des douleurs gastriques. Symboles de danger - non répertoriés. Phrases de risque - aucune.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

INHALATION : Aucun effet attendu, mais certains individus peuvent néanmoins éprouver des nausées ou des céphalées de faible importance.

PEAU : Aucun effet attendu, mais un contact prolongé peut entraîner une irritation.

YEUX : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

INGESTION : Peut provoquer détresse gastrique, vomissement et diarrhée.

ACTION CARCINOGENE

NTP ?

Non

MONOGRAPHIES
IARC ?

Non

REGLEMENTATION
OSHA ?

Non

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : Shandon Cryomatrix™
26 juin 2003

Page 2 sur 4

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERE URGENCE

INHALATION : Déplacer la personne affectée à l'air libre ; si les symptômes persistent, consulter un médecin.

PEAU : Retirer les vêtements contaminés ; laver la zone affectée à l'eau savonneuse ; laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser ; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

YEUX : Retirer les lentilles de contact. Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes ; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION : Faire boire deux verres d'eau pour diluer ; NE PAS provoquer de vomissement ; ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente ; consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES D'ORDRE GENERAL : Ce produit n'est pas considéré comme inflammable ou combustible. Les produits de combustion incluent des composés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, notamment du monoxyde de carbone.

AGENTS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, eau, eau pulvérisée, agent chimique en poudre, mousse chimique.

PROCEDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Maintenir les récipients au frais à l'aide d'une pulvérisation d'eau pour empêcher leur rupture par l'accumulation de vapeur ; un déversement du matériau rend le sol glissant.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Aucune

PRODUITS A COMBUSTION DANGEREUSE

Fumée, vapeurs, oxydes de carbone.

SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEGAGEMENT OU DE DEVERSEMENT DU MATERIAU : Petits déversements - rincer vers l'égout sanitaire avec beaucoup d'eau. Déversements importants - éponger avec un absorbant approuvé, pelleter le produit dans un récipient approuvé pour l'éliminer. Laver la zone avec beaucoup d'eau.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

PRECAUTIONS DE MANIPULATION ET DE STOCKAGE : Maintenir le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé ; protéger les récipients contre toute utilisation inappropriée ; protéger contre les températures extrêmes.

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE

COMPOSANTS DANGEREUX	NIOSH				ACGIH			
	Concentration maximale admissible ppm	Concentration maximale admissible mg/m3	LECT ppm	LECT mg/m3	Concentration maximale admissible ppm	Concentration maximale admissible mg/m3	LECT ppm	LECT mg/m3

Aucun produit dangereux présent tel que défini par OSHA -29 CFR 1910.1000 ; EPA - 40 CFR 260 - 281, 302, 355, 370, 372 ; DOT - 49 CFR 172 ; WHMIS ou Directive CE 91/155/CEE.

PROTECTION PERSONNELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE (SPECIFIER TYPE) : Aucun requis

GANTS DE PROTECTION : Aucun requis

PROTECTION OCULAIRE : recommandée pour une protection générale. Se reporter à 29 CFR 1910.133 ou à la norme européenne EN166.

AUTRES VETEMENTS OU EQUIPEMENTS DE PROTECTION : Bouteille à laver les yeux à maintenir à proximité.

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIENE : Adopter des habitudes propices à la sécurité sur le lieu de travail. Réduire autant que possible tout contact avec ce produit, ainsi qu'avec toute substance chimique en général.

FICHE DE DONNEES DE SECURITENOM DU PRODUIT : Shandon Cryomatrix™
26 juin 2003

Page 3 sur 4

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT ET ODEUR Liquide visqueux transparent, inodore	TENSION DE VAPEUR 17 mmHg à 20 °C
pH 6,5 - 7,5	DENSITE (EAU = 1) 1,100
POINT D'EBULLITION / DOMAINE D'EBULLITION 100 °C (212 °F)	SOLUBILITE DANS L'EAU Complète
POINT D'ECLAIR Non inflammable	VISCOSITE Non spécifiée
LIMITES D'EXPLOSIVITE Limite inférieure : Non applicable Limite supérieure : Non applicable	DENSITE DE VAPEUR (AIR = 1) > 1
TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMATION Non établie	VITESSE D'EVAPORATION (EAU = 1) < 1

SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE INSTABLE : STABLE : XXX	CONDITIONS A EVITER : Températures extrêmes, empêcher la congélation
INCOMPATIBILITE (MATERIAUX A EVITER) : Oxydants forts, acides forts	
PRODUITS DE DECOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX : Aucune décomposition ne s'effectue si le produit est manipulé et stocké correctement. En cas d'incendie, des oxydes de carbone, hydrocarbures, vapeurs et fumées peuvent se dégager.	
POLYMERISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE : NE SE PRODUIRA PAS : XXX	CONDITIONS A EVITER : Aucune

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	N° CAS N° EINECS	DL50 de l'ingrédient (indiquer espèce et voie d'absorption)	CL50 de l'ingrédient (indiquer l'espèce)
Aucun produit dangereux présent tel que défini par OSHA -29 CFR 1910.1000 ; EPA - 40 CFR 260 - 281, 302, 355, 370, 372 ; DOT - 49 CFR 172 ; WHMIS ou Directive CE 91/155/CEE.			

SECTION 12 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

Aucune donnée concernant les effets nuisibles de ce matériau sur l'environnement n'est disponible. Aucune valeur de COD ou de BOD n'est disponible. Sur la base de la composition chimique de ce produit, on admet que le mélange peut être traité en quantités limitées dans une usine de traitement des déchets biologiques adaptée. Néanmoins, ce traitement doit être évalué et approuvé pour chaque système biologique spécifique. Aucun des ingrédients de ce mélange n'est répertorié comme polluant marin.

SECTION 13 - INFORMATION SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS

METHODE D'ELIMINATION DES DECHETS : Selon le Catalogue Européen des Déchets, les codes des déchets dépendent des applications et doivent être attribués par l'utilisateur selon l'application à laquelle le produit est destiné. Jeter selon les réglementations locales, nationales et communautaires. Ce produit est classé non dangereux, mais les matériaux non dangereux peuvent néanmoins devenir dangereux en contact avec d'autres produits. Sur la réglementation complète de l'élimination des déchets, se reporter au document "40 CFR Protection of Environment Parts 260 - 299". Consulter votre organisme local, national ou communautaire de protection de l'environnement avant de jeter toute substance chimique.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DESIGNATION OFFICIELLE D'EXPEDITION : Non réglementé	CLASSE DE RISQUE / Groupe d'emballage IATA : Non réglementé
CLASSE DE RISQUE / Groupe d'emballage DOT : Non réglementé	CLASSE DE RISQUE IMDG : Non réglementé
REFERENCE : Non applicable	Code de marchandises dangereuses RID/ADR : Non réglementé
NUMERO D'IDENTIFICATION UN / NA : Aucune	Classe / Groupe d'emballage UN TDG : Non réglementé
ETIQUETTE : Aucun requis	
SYMBOLES DE DANGER : Aucune	

Remarque : Les informations concernant le transport sont fournies uniquement à titre de référence. Il est vivement recommandé au client de consulter les sections (parts) 100 à 177 des CFR ainsi que les manuels d'informations sur le transport des marchandises dangereuses de l'IMDG, de l'IATA, de l'UE, des Nations Unies et du WHMIS (Canada) pour des informations détaillées sur la réglementation et les exceptions concernant les tailles spécifiques de récipients, les matériaux d'emballage et les méthodes d'expédition.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : Shandon Cryomatrix™
26 juin 2003

Page 4 de 4

SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

TSCA (USA - Toxic Substance Control Act, loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des produits chimiques de la loi des Etats-Unis sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act Chemical Inventory, ou TSCA Inventory) ou sont exemptés de figurer dans cette liste en raison de leur faible volume (Low Volume Exemption) en vertu de 40 CFR 723.50.

TITRE III DE LA LOI SARA (Etats-Unis - Superfund Amendments and Reauthorization Act)

311/312 Catégories de risque
Aucune

313 Ingrédients à déclaration obligatoire :
Aucune

CERCLA (Etats-Unis - Comprehensive Response Compensation and Liability Act)

Aucune

RPC (Règlement sur les Produits Contrôlés, Canada)

Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la Fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par ledit Règlement sur les produits contrôlés.

LDI (Liste de divulgation des ingrédients, Canada)

Les composants de ce produit identifiés par numéro CAS et répertoriés dans la Liste de divulgation des ingrédients du Canada sont indiqués dans la section 2.

LIS / LES (Liste intérieure des substances / Liste extérieure des substances)

Les composants de ce produit identifiés par leur numéro CAS sont répertoriés dans la LIS ou la LES et peuvent ou non être répertoriés dans la section 2 de ce document. Seuls les ingrédients classés "dangereux" sont répertoriés dans la section 2, sauf autrement mentionné.

EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

Les composants de ce produit identifiés par leurs numéros CAS figurent dans l'Inventaire européen des produits chimiques commercialisés.

Indice de risque de pollution de l'eau WGK : nwg (non dangereux)

PHRASES DE RISQUES :

Aucune

SYMBOLE(S) REQUIS POUR L'ETIQUETTE

Aucune

PHRASES DE PRECAUTIONS :

Aucun requis

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Notes et texte complet des phrases de risque

Aucune

EVALUATION DU DANGER HMIS

SANTE	1	0 = INSIGNIFIANT	3 = ELEVE
INFLAMMABILITE	0	1 = LEGER	4 = EXTREME
REACTIVITE	0	2 = MODERE	
EQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION	A	Lunettes de sécurité	

RECAPITULATIF DES REVISIONS :

Les sections suivantes de cette FDS ont fait l'objet d'une révision :
Aucune révision disponible

FDS préparée par : Chem-Tel, Inc.
1305 N. Florida Ave.
Tampa, Florida - Etats-Unis 33602 (800) 255-3924 Hors USA (813) 248-0573

Nous croyons que les informations contenues dans le présent document sont exactes, mais nous ne le garantissons pas. Les données et calculs sont basés sur des informations fournies par le fabricant de ce produit et par les fabricants des composants de ce produit. Il est conseillé aux utilisateurs de confirmer à l'avance leur besoin que ces informations sont à jour, applicables et adaptées aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité en cas de dommages corporels occasionnés à l'acheteur ou à des tiers immédiatement causés par ce matériau si les procédures raisonnables de sécurité ne sont pas respectées en conformité avec cette fiche de données. De plus, le vendeur n'assume aucune responsabilité en cas de dommages corporels causés par une utilisation anormale de ce matériau, même si les procédures raisonnables de sécurité sont respectées. Toutes questions concernant ce produit doivent être adressées à son fabricant tel qu'indiqué à la section 1.